

## Chronique 2009-2010 « Philosophie morale et politique », ouvrages reçus.

1. [collectif] *Que faire des institutions ?*, revue *Tracés*, n° 17, 2009 (2), Lyon, ENS Editions, 2009.
2. Alter (Norbert), *Donner et prendre, La coopération en entreprise*, Paris, La Découverte, 2009.
3. Arienzo (Alessandro), Borrelli (Gianfranco), *Anglo-american faces of Machiavelli. Machiavelli an machiavellismi nella cultura anglo-americana (secoli XVI-XX)*, Monza, Politmetrica, 2009.
4. Arnsperger (Christian), *Ethique de l'existence post-capitaliste. Pour un militantisme existentiel*, Paris, Le Cerf, 2009.
5. Audard (Catherine), *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 2010.
6. Barbuto (Gennaro Maria), *Antinomie della politica. Saggio su Machiavelli*, Naples, Liguori Editore, 2007.
7. Barrera (Guillaume), *Les lois du monde. Enquête sur le dessein politique de Montesquieu*, Paris, Gallimard, coll. L'esprit de la cité, 2009.
8. Beccaria (Cesare), *Des délits et des peines. Dei delitti e delle pene*, introduction, traduction et notes de Philippe Audegean, texte italien établi par Gianni Francioni, Lyon, ENS Editions, coll. La croisée des chemins, 2009.
9. Berns (Thomas), Blésin (Laurence), Jeanmart (Gaëlle), *Du courage. Une histoire philosophique*, Paris, Les Belles Lettres, coll. Encre Marine, 2010.
10. Bessone (Magali) et Biziou (Michaël) (dir.), *Adam Smith philosophe. De la morale à l'économie ou philosophie du libéralisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Philosophica, 2009.
11. Bolduc (Carl R.), *Spinoza et l'approche éthique du problème de la libération. Critique du théologico-politique*, Hildesheim, Olms Verlag, coll. Europaea Memoria, 2009.
12. Boltanski (Luc), *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, coll. NRF Essais, 2009.
13. Bandom (Robert), *L'articulation des raisons. Introduction à l'inférentialisme*, Paris, Les Editions du Cerf, 2009, trad. fr. de : *Articulating Reasons : an Introduction to Inferentialism*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2000.
14. Brettschneider (Corey), *Les droits du peuple. Valeurs de la démocratie*, préface de Charles Larmore, Paris, Hermann, 2009.
15. Bridel (Pascal), *Rationalité et émotions : un examen critique*, Série des Cahiers Vilfredo Pareto, n° spécial de la *Revue européenne des sciences sociales* (t. XLVII, n°144), Genève et Paris, Droz, 2009.
16. Caillé (Alain), *Théorie anti-utilitariste de l'action. Fragments d'une sociologie générale*, Paris, La Découverte, 2009.
17. Caré (Sébastien), *La pensée libertarienne. Genèse, fondements et horizons d'une utopie libérale*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Fondements de la politique, 2009.
18. Cavell (Stanley), *Dire et Vouloir Dire*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Sandra Laugier et Christian Fournier, Paris, Cerf, coll. Passages, 2009.

19. Chatué (Jacques), *Senghor philosophe. Cinq études*, Yaoundé, Editions CLÉ, 2009.
20. Chignola (Sandro) et Duso (Giuseppe), *Storia dei concetti e filosofia politica*, Milan, FrancoAngeli, coll. Per la storia della filosofia politica, 2008.
21. Collectif, *Sulla violenza*, Naples, Cronopio, coll. Quaderni dell'espressione, 2009.
22. Cometti (Jean-Pierre), *Qu'est-ce que le pragmatisme*, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 2010.
23. Creagh (Ronald), *Utopies américaines. Expériences libertaires du XIXème siècle à nos jours*, Marseille, Agone, coll. Mémoires sociales, 2009.
24. Damon (Julien), *Questions sociales. Analyses anglo-saxonnes : socialement incorrect ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
25. David-Jougneau (Maryvonne), *Socrate dissident. Aux sources d'une éthique pour l'individu citoyen*, Paris, Solin/Actes Sud, 2010.
26. Del Noce (Augusto), *Gramsci ou le « suicide de la révolution »*, traduit de l'italien par Philippe Baillet, préface de Hugues Portelli, Paris, Editions du Cerf, coll. La nuit surveillée, 2010.
27. Descendre (Romain), *Giovanni Botero entre raison d'État et géopolitique*, Genève, Droz, « Cahiers d'Humanisme et Renaissance, volume 87, 2009.
28. Dijon (Xavier), *Les Droits tournés vers l'homme*, Paris, Les Editions du Cerf, 2009.
29. Dockès (Pierre), Fukuyama (Francis), Guillaume (Marc) et Sloterdijk (Peter), *Jours de colère. L'esprit du capitalisme*, Paris, Descartes & Cie, 2009.
30. Dubreuil (Laurent), *A force d'amitié*, Paris, Hermann, coll. Hermann Philosophie, 2009.
31. Dunn (John), *Libérer le peuple. Histoire de la démocratie*, traduit de l'anglais par Sylvie Kleiman-Lafon, Genève, Editions Markus Halter, 2010.
32. Fattal (Michel), *Image, mythe, logos et raison*, Paris, L'Harmattan, 2009.
33. Ferrone (Vincenzo), *La politique des Lumières. Constitutionnalisme, républicanisme, Droits de l'homme, le cas Filangieri*, traduit de l'italien par Sylvie Pipari, préface de Thierry Ménissier, Paris, L'Harmattan, coll. La librairie des humanités, 2009.
34. Ferry (Jean-Marc), Guibet Lafaye (Caroline) et Hunyadi (Mark), *Penser la santé*, Paris, PUF, 2009.
35. Fischbach (Franck), *Manifeste pour une philosophie sociale*, Paris, La Découverte, coll. Théorie critique, 2010.
36. Fistetti (Francesco), *Théories du multiculturalisme. Un parcours entre philosophie et sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2009.
37. Forsé (Michel) et Parodi (Maxime), *Une théorie empirique de la justice sociale*, Paris, Hermann, 2010.
38. Forte (Juan Manuel) y Lopez Alvarez (Pablo) (dir.), *Maquiavelo y Espana. Maquiavelismo y antimachiavelismo en la cultura espanola de los siglos XVI y XVII*, Madrid, Editorial Biblioteca Nueva, coll. Razon y sociedad, 2008.
39. Gazier (Bernard), *John Maynard Keynes*, Paris, PUF, 2009.
40. Gigerenzer (Gerd), *Penser le risque. Apprendre à vivre dans l'incertitude*, Paris, Editions Markus Haller, 2009 ; trad. fr. de *Calculated Risks : How to Know When Numbers Deceive You*, New York, Simon & Schuster, 2002.
41. Guchet (Xavier), *Pour un humanisme technologique. Culture, technique et société dans la philosophie de Gilbert Simondon*, Paris, PUF, coll. Pratiques théoriques, 2010.
42. Guienne (Véronique), *Sauver, laisser mourir, faire mourir*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
43. Harrington (James), *L'art de légiférer*, suivi de *Un système de politique*, traduction, présentation et notes de Bernard Graciannette, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, coll. Histoire des pensées/textes, 2009.

44. Husser (Anne-Claire), Barthelmé (Bruno) et Piqué (Nicolas) (dir.), *Les sources de la morale laïque. Héritages croisés*, Lyon, ENS Editions, coll. La croisée des chemins, 2009.
45. Jacques (Geneviève), *Les droits de l'homme et l'impunité des crimes économiques*, Paris, Cerf, 2009.
46. Jouan (Marlène) et Laugier (Sandra) (dir.), *Comment penser l'autonomie ? Entre compétences et dépendances*, Paris, PUF, 2009.
47. Kévorkian (Gilles) (dir.), *La pensée libérale. Histoire et controverses*, Paris, Ellipses, 2010.
48. Kouassi (Yao-Edmond), *Habermas et la solidarité en Afrique*, préface de Jean-François Kervégan. Paris, L'Harmattan, 2010.
49. Laborde (Cécile), *Français, encore un effort pour devenir républicains !*, Paris, Seuil, 2010.
50. Lopez-Amo (Angel), *El principio aristocratico. Escritos sobre la libertad y el Estado*, introduction de Miguel Anxo Bastos, édition de Jeronimo Molina, Cartagène, Sociedad de Estudios Politicos de la Région de Murcie, 2008.
51. Mahmood (Saba), *Politique de la piété. Le féminisme à l'épreuve du renouveau islamique*, Paris, La Découverte, 2009.
52. Manzo (Gianluca), *La spirale des inégalités. Choix scolaires en France et en Italie au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2009.
53. Meyer (Annette) et Zwierlein (Cornel) (dir.), *Machiavellismus in Deutschland. Chiffre von Kontingenz, Herrschaft und Empirismus in der Neuzeit*, Historische Zeitschrift/Beiheft 51, München, Oldenbourg, 2010.
54. Mill (John Stuart), *Considérations sur le gouvernement représentatif*, Paris, Gallimard, 2009.
55. Ndiaye Pap, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, coll. Folio Actuel, Paris, 2008.
56. Oberdorff (Henri), *La démocratie à l'ère numérique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, coll. Politique en +, 2010.
57. Ogilvie (Bertrand), Sardinha (Diogo) et Wolf (Frieder Otto), *Vivre en Europe. Philosophie, politique et science aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 2010.
58. Pelluchon (Corine), *L'autonomie brisée. Bioéthique et philosophie*, Paris, PUF, coll. Léviathan, 2009.
59. Pierron (Jean-Philippe), *Le climat familial. Une poétique de la famille*, Paris, Cerf, coll. La nuit surveillée, 2009.
60. Pinto (Louis), *La théorie souveraine. Les philosophes français et la sociologie au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions du Cerf, coll. Passages, 2009.
61. Proudhon (Pierre-Joseph), *Manuel du spéculateur à la bourse. Une anthologie*, édition et introduction par Vincent Bourdeau, Edward Castleton et Georges Ribeill, postface de Paul Jorion, Alfortville, Editions Ere, 2009.
62. Pucciarelli (Mimmo) (Textes rassemblés et présentés par), *Philosophie et anarchisme*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2009.
63. Reid (Thomas), *Essais sur les pouvoirs actifs de l'homme (1788)*, trad. fr. de *Lectures on Jurisprudence*, Paris, Vrin, 2009.
64. Saada (Julie) (dir.), *Hobbes, Spinoza ou les politiques de la Parole. Critique de la sécularisation et usages de l'histoire sainte à l'âge classique*, préface de Paolo Cristofolini, Lyon, ENS Editions, coll. La croisée des chemins, 2009.
65. Schlick (Moritz), *Théorie générale de la Connaissance*, traduit de l'allemand et présenté par Christian Bonnet, Paris, Gallimard, coll. NRF, 2009.
66. Sen (Amartya), *L'idée de justice*, Paris, coll. Flammarion, 2010.

67. Smith (Adam), *Leçons sur la jurisprudence*, trad. fr. de *Essays on the Active Powers of Man*, trad., préface et notes de Henri Commetti, Paris, Dalloz, 2009.
68. Soulié (Stéphan), *Les philosophes en République. L'aventure intellectuelle de la Revue de métaphysique et de morale et de la Société française de Philosophie (1889-1914)*, préface de Christophe Prochasson, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2009.
69. Spaemann (Robert), *Les personnes. Essai sur la différence entre « quelque chose » et « quelqu'un »*, traduit de l'allemand par Stéphane Robilliard, Paris, Cerf, coll. Humanités, 2009.
70. Tavriss (Carol) et Aronson (Elliot), *Les erreurs des autres. L'autojustification, ses ressorts et ses méfaits*, Genève, Markus Haller, 2010.
71. Thiers (Adolphe), *Du droit de propriété* (reprint de l'édition de 1848 : *Petits traités publiés par l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, Cinquième livraison), Paris, Editions Pagala, distribution L'Harmattan, 2009.
72. Tosel (André), *Spinoza ou l'autre (in)finitude*, Paris, L'Harmattan, coll. La philosophie en commun, 2008.
73. Vincent (Jean-Marie), *Max Weber ou la démocratie inachevée*, Paris, Editions du Félin, 2009.
74. Worms (Frédéric), *La philosophie en France au XXème siècle. Moments*, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 2009.
75. Zarka (Yves-Charles) (dir.), « Voyages inédits dans la pensée contemporaine », Hors-série de la revue *Cités*, Paris, 2009.
76. [Collectif] *Les Carnets de Retraite et Société*, numéros 1 et 2 (mai 2010), Paris, Service édition de la CNAV.

La belle étude que Stéphan Soulié consacre à l'histoire de la *Revue de métaphysique et de morale* [68] se présente comme la restitution d'une « aventure intellectuelle » qui réunît de 1891 à 1914 des jeunes philosophes rationalistes et idéalistes (notamment Xavier Léon, Elie Halévy et Léon Brunschvicg), engagés à défendre la philosophie contre les attaques symétriques du positivisme et du mysticisme. Il rappelle ainsi comment la revue lança les entreprises collectives que furent l'édition monumentale des œuvres de Descartes, les congrès internationaux de philosophie (dont le premier se tint à Paris en 1900), et la Société française de philosophie (fondée en 1901). La figure paradoxale de l'« entrepreneur philosophique » que fut Xavier Léon (1868-1935) se dégage de l'ouvrage avec une force singulière : situé dans une position étrange – « serviteur de l'Université sans être universitaire, de l'enseignement philosophique sans être professeur, de l'Instruction publique sans être administrateur, de l'État républicain sans être fonctionnaire » – il fut le « pivot des sociabilités philosophiques » de l'époque. Dans la dynamique de la théorie républicaine, l'individualisme démocratique et les exigences du devoir social furent conjugués au profit d'un rayonnement philosophique considérable, qui reposait à la fois sur la mise en œuvre des principes de doctrines constituées (Xavier Léon, on le sait, fut très inspiré par celle de Fichte) et sur la capacité à accueillir de nouvelles formes de pensée (Soulié consacre un chapitre à la manière dont la *RMM* offrit à la « philosophie nouvelle » de Bergson un lieu d'expression de première qualité).

## Histoire des doctrines

### XVI<sup>e</sup> siècle

Pas moins de quatre ouvrages approfondissent l'apport de la pensée de Machiavel. Gennaro Maria Barbuto [6] s'attache à restituer et à faire parler la dimension de l'antinomie au sein de la doctrine machiavélienne (vertu et fortune, expérience et règle, conflit et loi, « humeurs » et république), ce qui conduit à regarder cette dernière comme une « conception oxymorique de la réalité humaine ». La confrontation entre les volumes consacrés à « Machiavel en Allemagne » (coordonné par Anne Meyer et Cornel Zwierlein) [53], « Machiavel en Espagne » (coordonné par Juan Manuel Forte et Pablo Lopez Alvarez) [38], et aux « visages anglo-américains de Machiavel » (coordonné par Alessandro Arienzo et Gianfranco Borrelli) [3] produit presque un effet de saisissement devant une pensée dont le pouvoir de stimulation, à travers les siècles, ne semble jamais avoir été amoindri. Remarquable est également la manière dont les traditions nationales (qu'elles soient d'ordre politique, intellectuel, culturel ou religieux), en recevant les thématiques de l'œuvre machiavélienne, les ont modifiées, épurées, sinon *améliorées* : la façon dont ces thèses ont « pris » ici et là peut se comprendre comme autant de repousses d'une espèce végétale unique et particulièrement vivace sur des terrains et sous des climats si totalement différents les uns des autres qu'ils lui permettent d'évoluer sous des formes originales.

Le livre attendu que Romain Descendre a consacré à Giovanni Botero restitue la tension qui structure l'œuvre du Jésuite italien, « entre raison d'État et géopolitique » [27]. Le fameux traité *Della ragion di stato* (1589) ne peut être compris indépendamment des deux ouvrages qui l'encadrent historiquement : *Delle cause della grandezza delle città* (1588) et *Le Relazioni universali* (1591-1596) ; or, la reconstitution de ce triptyque fournit une idée renouvelée du dessein de Botero : la ville, l'État et le monde sont les trois niveaux où se jouent les relations de l'économie politique réelle, articulée autour de la population, du territoire, de la circulation des biens et des richesses, et des rapports de force. Si « la guerre demeure l'horizon à l'intérieur duquel évolue encore la pensée de la conservation politique propre à Botero » (p. 139), ce dernier invente une nouvelle mesure de la puissance politique, sur la base de hiérarchies originales qui intègrent des facteurs dynamiques tels que le rapport entre les finances d'un État et sa population, ou encore la croissance urbaine. En définitive, l'image trop fameuse et restrictive de Botero, penseur de la raison d'État, cède le pas à celle d'un auteur qui, dans le contexte de la politique de la Contre-réforme, a forgé une représentation « globalisée » du monde, notamment en visant dans les *Relazioni universali* « une spiritualisation catholique du savoir géographique » (p. 250)

### XVII<sup>e</sup> siècle

James Harrington, auteur du célèbre *Océana* (1656) qui dressait à l'intention de Cromwell le tableau utopique d'une Angleterre renonçant à la monarchie, a dans son *Art de légiférer* (1659) donné à sa pensée sa forme la plus systématique : l'édition réalisée par Bernard Graciannette [43], complétée par celle du manuscrit posthume intitulé *Un système de politique*, permet d'étudier de plus près cette page importante du républicanisme moderne, dans laquelle la question des relations entre l'intérêt et la raison apparaît cruciale, et de faire droit à une doctrine politique généralement faussée en France par le jugement sévère de Montesquieu.

André Tosel a rassemblé dans *Spinoza ou l'autre (in)finalité* [72] dix de ses études consacrées au penseur hollandais, qui confrontent ce dernier à Descartes, Vico et Marx, et qui

permettent de comprendre dans quelle mesure c'est sa théorie pratique qui constitue la clé du renouveau métaphysique proposé par la pensée spinoziste. Selon Tosel, Spinoza déconstruit à la fois la métaphysique des anciens et celle des modernes, en mettant en lumière la dépendance qui les soumet toutes deux au complexe théologico-politique. Le monde humain est fini mais se trouve dans un procès d'actualisation indéfini de l'affirmation de l'être ; d'où la nécessité de produire une pensée adéquate qui s'entend comme « un rationalisme de la finitude positive ».

Julie Saada coordonne un ouvrage collectif sur Hobbes, Spinoza et les « politiques de la parole » [64] : ce terme désigne les transformations interprétatives que les deux philosophes ont fait subir aux traditions théologiques avec lesquelles ils dialoguent de manière constante. L'interprétation de l'Écriture sainte, en confrontation avec les théologies de la toute-puissance divine (dans l'augustinisme comme dans la pensée de la Réforme), a engendré chez Hobbes et Spinoza quelque chose d'inédit pour la représentation des institutions politiques, du droit et du corps politique. L'affirmation de la modernité n'est pas indépendante de la création d'une attitude originale vis-à-vis des idées théologiques, entre continuité et rupture.

Enfin, Carl R. Bolduc envisage dans l'œuvre spinoziste comme une « approche éthique du problème de la libération » [11] : la liberté ne saurait être conçue abstraitement, mais seulement en fonction des passions et de leurs excès. Dans cette investigation, la religion – entendue à la fois comme canon de l'Écriture sainte et comme expérience, qu'elle soit spirituelle ou politique – joue un rôle majeur, et cela en vue d'une « recherche sur l'amélioration de l'ordre humain à la lumière de notre contemplation active de l'ordre éternel ».

## XVIII<sup>e</sup> siècle

Parmi les éditions ou rééditions d'ouvrages classiques, il convient de signaler la remarquable publication du livre majeur de Cesare Beccaria, *Des délits et des peines*, qui paraît dans une traduction nouvelle de grande qualité [8] : tandis qu'on se réfère la plupart du temps en français à la version maintenant ancienne et parfois discutable de Maurice Chevallier (1965, reparu chez Flammarion en 1991), Philippe Audegean propose, pour accompagner sa nouvelle traduction, une introduction de 120 pages et près de 150 pages de notes historiques et critiques, d'index et de bibliographie (avec le texte italien en regard établi par Gianni Francioni). Une lecture ou relecture indispensable pour comprendre aussi bien la nature et la portée de la réforme pénale impulsée par les Lumières, dans la continuité de Montesquieu, que les raisons de l'essor de l'utilitarisme.

Dans *Les lois du monde*, Guillaume Barrera enquête sur le dessein politique de Montesquieu [7] : l'intérêt de cette investigation réside dans l'effort fait par l'auteur pour appréhender de manière globale le dessein d'une œuvre visant à embrasser la condition humaine dans ses formes variées. La sociologie inventée par l'auteur bordelais trouve son ressort dans l'activité protéiforme de l'humanité, espèce sensible, intelligente et volontaire : la réalité sociale se structure d'après les formes génériques de l'action dans la religion, le commerce et la politique. Si cette dernière est prépondérante, c'est qu'elle offre le moyen d'agir sur la destinée collective et de favoriser la liberté – ainsi, Montesquieu, tel « un moderne sur les terres des anciens », renouvelle-t-il le républicanisme en l'inscrivant dans le cadre d'une histoire générale des mœurs.

Les cours réalisés par Adam Smith à l'Université de Glasgow ont donné lieu à plusieurs publications : *La théorie des sentiments moraux* et *La richesse des nations*. Henri Commetti [22], rassemblant et traduisant des notes d'étudiants ayant assisté aux cours de philosophie morale des années 1762 à 1764 d'A. Smith, publie aujourd'hui, aux éditions Dalloz, les

*Leçons sur la jurisprudence* dans lesquelles A. Smith se mesure à Hutcheson. Ce dernier n'est pas son seul interlocuteur, bien qu'il propose de sa théorie de la justice un commentaire exhaustif, puisque Smith examine, en détail et de façon systématique, les traditions jusnaturalistes (continentales) et le conventionnalisme juridique, en suivant rigoureusement les thèmes des chapitres du droit privé et du droit public dans la systématisation qu'en a proposée Pufendorf. C'est toutefois à travers la pensée d'Hutcheson que Smith appréhende l'œuvre de Pufendorf. La philosophie humienne est également exploitée pour critiquer la tradition contractualiste ainsi qu'une certaine conception de la convention. En effet Smith, dans son exposé, ne cesse de mettre en exergue l'originalité de la *common law* – véritable « droit naturel » à ses yeux – face aux constructions rationalistes des jusnaturalistes. Sa critique s'appuie sur une référence à l'histoire qu'il convoque en diverses occasions pour « inverser » les évidences du droit naturel. La jurisprudence historique – déjà convoquée par Montesquieu – permet à Smith d'approfondir les liens conceptuels et analytiques existant entre les concepts normatifs du droit. La référence à des formes concrètes de jurisprudence est au fondement d'une reformulation, par Smith, du normatif qui ne se trouve alors plus rapporté aux *a priori* d'une hypothétique juridiction de la raison.

Les études réunies dans le volume collectif édité par Magali Bessone et Michaël Bizou [10] s'attachent à montrer la profondeur et la cohérence de l'œuvre d'Adam Smith en tant que philosophe, dans le sens qu'on donnait à ce terme dans l'Ecosse du XVIII<sup>e</sup> siècle : s'inscrivant dans le projet d'une science de la nature humaine (à l'instar de ses contemporains Hume et Hutcheson), l'auteur de la *Théorie des sentiments moraux* a entretenu un dialogue constant avec les Encyclopédistes et Rousseau, et, au-delà, avec les auteurs de l'Antiquité. La naissance du libéralisme moderne dans *La richesse des nations* n'est pas indépendante de cet effort philosophique de compréhension des principes moraux de l'action humaine : le niveau de l'application de ces principes, dans l'économie ou dans les règles prudentielles (voir les *Leçons sur la jurisprudence* de Smith), ne peut être compris que dans la perspective d'un niveau plus général qui renvoie au dessein d'une science de l'homme. C'est à ce niveau que doit être comprise l'importance du modèle de la sympathie (ou plutôt du « spectre sympathique », comme le suggère Vanessa Nurock), car il s'agit d'un véritable opérateur pour la construction du lien social et moral, ainsi que l'explique Claude Gautier dans son article « D'Adam Smith à David Hume : sympathie, morale et politique ». Une telle réinscription conditionne de surcroît la possibilité d'opérer des distinctions fines utiles pour la réflexion d'aujourd'hui. Ainsi, celle examinée par Michaël Bizou dans son étude « Libéralisme économique, pauvreté et inégalités sociales selon Smith » à propos de l'obligation qui selon l'Ecossois pèse sur l'État de secourir les pauvres, entre un « devoir de justice » et un « devoir de bienveillance » : elle jette un éclairage stimulant sur ce qu'on entend de nos jours par « justice sociale ».

La traduction en français du livre que Vincenzo Ferrone a consacré à « la politique des Lumières » [33] offre l'opportunité de se pencher sur « le cas Filangieri » : cet ouvrage apporte un éclairage nouveau sur l'œuvre du penseur napolitain (1752-1788), auteur d'une monumentale *Science de la législation* qui fut un véritable best-seller de théorie politique dans toute l'Europe – tandis que la lecture hexagonale de cette entreprise se limite le plus souvent à la reprise des critiques partiales et idéologiques émises par Benjamin Constant dans le contexte de la Restauration. Ferrone ne se limite pas au commentaire de cette œuvre car, à travers le portrait de l'expérience révolutionnaire napolitaine, il dresse un panorama intellectuel de l'émergence des idées démocratiques en Europe : il mérite le titre *La politique des Lumières*. Il renouvelle la question du fait qu'il procède à une opération étrange pour un lecteur français : les idées des Lumières ne sauraient être sanctionnées (dans tous les sens du terme) par les résultats obtenus par la seule Révolution française car elles doivent être

discutées en fonction d'une grille interprétative plus complexe, rendant compte de la vaste transition de l'Ancien Régime au libéralisme moderne.

La nouvelle traduction des *Essais sur les pouvoirs actifs de l'homme* de Thomas Reid (1788) [63] donne par ailleurs l'occasion de faire le point sur la contribution du penseur du sens commun aux débats philosophiques toujours actuels sur l'objectivité en morale et sur les rapports entre déterminisme et libre arbitre. On suit avec un intérêt particulier les discussions des thèses de Locke et de Hume ainsi que les développements sur la nature et l'artifice en matière de justice.

## XIX<sup>e</sup> siècle

La traduction présentée et annotée par Patrick Savidan, des *Considérations sur le gouvernement représentatif* de John Stuart Mill [54], publiées pour la première fois en 1860, apporte un élément majeur à la réflexion, toujours d'actualité, sur les meilleures formes de gouvernement, en l'occurrence sur les formes délibératives et participatives de démocratie, comme sur les compétences politiques nécessaires des citoyens. Il est en effet question, dans cette œuvre, des normes, des conditions et des outils de la participation et de la délibération collectives en son moment initial, c'est-à-dire lorsque se posait la question de l'extension du droit de suffrage. Tenant compte des conditions morales et sociales auxquelles répondent les institutions politiques, Mill suggère une extension graduelle de ce droit, tout en réfléchissant à l'instauration d'autres dispositifs comme le vote plural (qui confère à un individu, dont les compétences sont reconnues, plusieurs voix) ou le système de la représentation personnelle de T. Hare (qui permet à chaque groupe social – les riches, les pauvres, les personnes éduquées et celles qui le sont moins, etc. – d'avoir une représentation suffisante, tout en assurant l'entrée au Parlement de personnes reconnues comme étant éminentes). Mill développe un « nationalisme libéral » (Savidan) faisant de l'homogénéité culturelle et linguistique une condition de la communauté politique. Autant d'arguments qui interviennent aujourd'hui dans le débat politique national et européen.

S'inscrivant dans le renouveau actuel et les entreprises d'édition autour de l'œuvre de Proudhon à l'Université de Franche-Comté (notamment sous l'impulsion d'Edward Castleton), l'anthologie du *Manuel du spéculateur à la bourse* [61], comportant d'importantes données historiques et biographiques qui aideront le lecteur, permet de bien situer ce texte dans le contexte du Second Empire. Les textes de Proudhon sur la bourse sont d'une grande importance pour saisir sa pensée industrielle et commerciale mais aussi pour comprendre son appréciation des rapports entre économie et État ainsi que sa perception renouvelée, dans cette période de sa carrière, des rapports entre les classes.

Les éditions Pagala proposent une réédition anastatique du traité qu'Adolphe Thiers dédia en 1848 au droit de propriété [71] ; ayant une forte valeur comme témoignage de son époque, ce traité se situe aux antipodes de son contemporain proudhonien expliquant que « la propriété c'est le vol » (1840), puisqu'il affirme que « sans la propriété mobilière, il n'y aurait même pas de société ; sans la propriété immobilière, il n'y aurait pas de civilisation ».

Jean-Marie Vincent [73] se propose, dans une lecture non conformiste de l'œuvre de Weber, de rendre justice à la dimension politique de sa pensée, qu'Adorno, avant lui, avait déjà identifiée, en concentrant sa réflexion sur l'interprétation wébérienne de la nature et de l'avenir de la démocratie moderne. Cette lecture contextualisée – à partir des philosophes allemands passés et contemporains de Weber notamment – s'appuie également sur des auteurs tels que Marx pour mettre à distance le texte. Vincent le saisit dans l'ensemble de ses dimensions politico-stratégiques et offre ainsi un aperçu de l'œuvre de Weber qui ne le réduit pas au « penseur de la rationalité ». Fortement marquée par le processus de formation de

l'État en Allemagne, cette œuvre nous donne les moyens de comprendre certains processus de déformation et de reformation de l'État aujourd'hui.

## XX<sup>e</sup> siècle

Miguel Anxo Bastos et Jeronimo Molina [50] donnent une édition des « écrits sur la liberté et l'État » d'Angel Lopez-Amo (1917-1956), qui fournissent un exemple intéressant de la pensée conservatrice espagnole dans l'optique d'une « monarchie sociale ».

La traduction française du petit livre qu'Augusto Del Noce (1919-1989) avait consacré à Gramsci et au « suicide de la révolution » (publié originellement en 1978) apparaît tout à fait opportune [26]. Paru au moment de la plus grande fortune du « gramscisme », cet ouvrage rassemble les plus importants écrits de Del Noce sur ce thème, composés dans un esprit de compréhension philosophique (et critique) des thèses en fonction de leur contexte politique et spirituel. Del Noce y annonçait, avec quelques accents prophétiques, ce qu'il envisageait comme le déclin futur d'une pensée alors acclamée par la gauche intellectuelle italienne comme un modèle quasiment indépassable. Il s'agit successivement : de réinscrire la notion gramscienne de praxis dans la perspective de l'actualisme de Giovanni Gentile, selon une filiation marxiste qui remonte à Antonio Labriola et à... Gentile lui-même (voir l'important ouvrage de ce dernier, *La filosofia di Marx*, 1899) – la pensée de Gramsci apparaissant de ce fait comme « la version révolutionnaire de l'actualisme » (p. 91) ; de reconstituer la théorie gramscienne de « réforme intellectuelle et morale » où l'adversaire est combattu en l'acculant au « suicide » par une stratégie d'« hégémonie » dans laquelle ses caractéristiques culturelles sont dévitalisées ; de souligner enfin que le « suicide » imposé à l'adversaire se retourne contre la révolution elle-même car alors le communisme – en tant qu'il est conçu par les marxistes comme l'aboutissement de l'histoire moderne, selon un mouvement affirmant la fin de toute idée d'au-delà – devient une théologie politique sécularisée (on rappellera que Del Noce avait publié *L'époque de la sécularisation*, traduit en français en 2001 par les Editions des Syrtes). Ainsi la pensée de Gramsci semble « un texte essentiel pour saisir les traits de la forme totalitaire qui nous menace dans un avenir proche et qui est si perfectionnée qu'elle n'a pas besoin de persécutions physiques ou de camps de concentration ». En effet, « l'échec de l'espérance révolutionnaire ne laisse pas l'histoire telle qu'elle était avant, ni ne porte à remplacer la révolution par les réformes, mais la change en réalité totalitaire » (p. 160).

L'histoire de la philosophie en France au XX<sup>e</sup> siècle proposée par Frédéric Worms [74] constitue une intéressante tentative d'interprétation philosophique des évolutions intellectuelles hexagonales, de Bergson à Derrida. Ainsi se comprend la notion de « moments » autour de laquelle elle est construite : le moment « 1900 » (des années 1890 aux années 1930) s'articule avec le problème de l'esprit, le moment de la « Seconde guerre mondiale » (des années 30 à 60) avec celui de l'existence, enfin le moment des « années 60 » (jusqu'au tournant des années 80) avec le problème de la structure. Ce choix méthodologique présente le précieux avantage de coordonner la continuité des dialogues philosophiques intenses qui nourrissent la construction des problèmes dans laquelle se reconnaissent les époques, et la rupture des changements de paradigme d'une époque à l'autre.

S'il couvre à peu près le même spectre historique, l'ouvrage de Louis Pinto placé sous le signe de la « théorie souveraine » [60] ne s'inscrit pas dans le même registre, mais dans celui d'une sociologie de la recherche philosophique. Pinto, en sociologue du « métier » de philosophe, entreprend de comprendre comment les stratégies des philosophes commandées par leur position et leurs ressources dans le champ philosophique ont favorisé l'invention d'instruments conceptuels. Les luttes internes entre courants à l'intérieur de ce champ (académique ou anti-académique) se conjuguent donc aux stratégies des acteurs particuliers

pour alimenter les controverses thématiques. Du point de vue d'une lecture philosophique, l'effet produit par l'ouvrage est celui d'un décalage permanent entre la vie intellectuelle proprement dite et ses conditions sociales de possibilité.

Privilégiant le temps long de la réflexion et l'insertion des textes majeurs dans les débats de leur temps, la belle collection des études contemporaines réunies pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la revue *Cités* [75] témoigne de la vitalité et de la fécondité d'une entreprise éditoriale qui aura marqué son époque, favorisant la communication entre les recherches théoriques, l'histoire et les débats majeurs qui concernent un large public. Les textes majeurs confiés à la revue voisinent ici avec la publication d'inédits d'auteurs disparus. Le recueil offre un tableau impressionnant de la pensée contemporaine dans ses secteurs les plus vivants.

Contribution attendue et éclairante à l'histoire de ce courant et de cette période, sous-estimés en France, J.-P. Cometti [22] offre une synthèse bienvenue, en format de poche, consacrée au courant philosophique initié par Charles Sanders Pierce. Le pragmatisme, qui se distingue par la reconnaissance à chacun de la capacité d'approcher le vrai à partir de sa propre expérience, a trouvé aujourd'hui une place aussi bien en épistémologie qu'en esthétique, en philosophie que dans les sciences sociales. J.-P. Cometti aborde ce courant de façon exhaustive, en exposant sa méthode et son histoire, les principales questions qu'il a embrassées (de la théorie de la vérité à la question du réalisme), ses conséquences – du point de vue de la conception de la rationalité, du pluralisme axiologique et de la postmodernité. Cometti approfondit le rapport du pragmatisme à la philosophie d'Habermas, à l'esthétique, aux sciences sociales (qu'il s'agisse de l'anthropologie, de l'école de Chicago en sociologie, du béhaviourisme dans le champ de la psychologie, de l'interactionnisme symbolique) et envisage enfin sa contribution à la philosophie de l'agir.

### **Histoire de la pensée politique et théorie de l'histoire de la pensée politique**

« Les sources de la morale laïque » sont au centre de l'attention collective de l'ouvrage dirigé par Anne-Claire Husser, Bruno Barthelmé et Nicolas Piqué [44] ; s'il permet de mieux comprendre l'esprit des lois sur l'enseignement promulguées par la III<sup>e</sup> République, cet ouvrage réinscrit cet épisode dans le cadre d'une histoire intellectuelle plus vaste, où sont évoqués aussi bien Luther, Calvin, Pascal que Castellion, la philosophie des Lumières et le positivisme. La morale laïque apparaît comme le produit d'un « héritage croisé » dont il convient d'entendre la signification en fonction du mouvement complexe de la sécularisation.

Ronald Creagh restitue les « utopies américaines » qui, de 1825 à nos jours, ont abrité des communautés politiques exprimant une volonté de vivre en dehors de la logique de la société dominante [23] ; il nourrit par conséquent le lien entre anarchisme, contestation de l'ordre établi, appel de la nature sauvage (qui ne renvoie pas seulement à *Walden* de Thoreau), expériences communautaires et émancipation individuelle, en soulignant combien, au XX<sup>e</sup> siècle, l'anarchisme a été *pratiqué*, et toujours de manière provisoire (ainsi, comme affirme l'auteur, « L'utopie libertaire est toujours nécessaire, mais toujours nécessairement provisoire, sous peine de fermer la porte à l'inconnu et d'imploser », p. 306).

Intéressant complément de cette réflexion historique, le petit volume de textes rassemblés par Mimmo Pucciarelli sur « philosophie et anarchisme » [62] comprend des interventions très stimulantes, si l'on cherche à savoir quel est le régime intellectuel, ou quels sont les registres épistémologiques de l'anarchisme. A l'évidence, ce dernier n'est ni une philosophie spéculative ni une simple « idéopraxie » (en employant le terme forgé par Lucien Jaume pour désigner les discours d'action produisant des effets dans le débat intellectuel), mais qu'est-il exactement ? Dans les relations complexes entre le philosophe et l'anarchiste se jouent en tout cas la remise en cause des modèles anthropologiques et ontologiques hérités.

Dans un volume dont l'ambition méthodologique est grande [20], Sandro Chignola et Giuseppe Duso rénovent l'histoire conceptuelle de la philosophie politique, par référence à la *Begriffsgeschichte* développée par exemple en Allemagne à la suite des travaux de Reinhart Koselleck. Ceux-ci sont confrontés aux principes de Quentin Skinner et de John Pocock. Cet ouvrage constitue une très intéressante réflexion sur les relations entre l'émergence des concepts de la philosophie politique et l'actualité dans laquelle ils acquièrent leur première importance ; il permet également de comprendre quels sont les liens existant entre la philosophie politique et le travail de la pensée dans l'ordre métaphysique.

### **Théories de la démocratie**

Prise entre le respect du vote majoritaire et l'exigence de résister à la tyrannie de la majorité, la notion de « démocratie libérale » demeure une innovation politique aux contours mal déterminés. Corey Brettschneider [14] exploite la référence aux valeurs d'« égalité des intérêts », d'« autonomie politique » et de « réciprocité » pour lui conférer substance et stabilité. Il propose une alternative à la division traditionnelle entre théories procédurales de la démocratie et théories substantielles de la justice. Ainsi il vise à la fois à produire de nouvelles justifications démocratiques pour les droits traditionnels mais aussi à montrer que la démocratie requiert l'existence de droits que la tradition libérale mentionne plus rarement comme les droits au bien-être social (ch. 6), les droits de liberté d'expression pour les criminels condamnés (ch. 5), le droit de ne pas être exécuté par l'État (ch. 5). Contre les théories procédurales pures de la justice, il propose une *théorie axiologique de la démocratie* fondée sur l'idée qu'un gouvernement autonome doit respecter le statut de souverain de chaque individu. Dans cette perspective, les trois valeurs cardinales précédemment mentionnées servent de critères indépendants pour juger et évaluer le respect du statut démocratique des citoyens, c'est-à-dire de leur droits procéduraux de participation au gouvernement et de droits substantiels les protégeant des résultats et des effets non démocratiques de processus pourtant démocratiques. De la sorte, l'auteur montre que les droits et les procédures sont co-originaires – pour autant qu'ils sont fondés sur les trois valeurs évoquées – et offrent conjointement la définition, jugée la meilleure par Brettschneider, de l'idée démocratique de gouvernement par le peuple.

Deux ouvrages nous rappellent certaines leçons délivrées par l'expérience démocratique des Anciens : Maryvonne David-Jougneau [25] campe le portrait d'un « Socrate dissident » que l'activité critique typique de la réflexion philosophique place en rupture avec les *nomoi*, c'est-à-dire tout à la fois avec les coutumes sociales, avec les mœurs traditionnelles et avec les lois politiques. La « dissidence » socratique se constitue dans un rapport de l'individu avec la vérité qu'il vise en fonction de sa responsabilité vis-à-vis de lui-même et du monde qui l'entoure. Sous la forme de l'essai, Laurent Dubreuil [30] revisite les thématiques classiques de l'amitié (en partant d'une interprétation libre de l'*Ethique à Nicomaque*), discute avec les « grands héros de l'amitié », et suggère avec élégance quelle est la « force » de l'*ethos* amical.

Une telle réflexion sur le contenu éthique des sociétés démocratiques se poursuit dans des « Carnets de l'expression » [21], qui regroupent un collectif d'auteurs (dont Jean-Luc Nancy, Maurizio Zanardi, Slavoj Žižek) autour de la question de la nature et des formes de la violence aujourd'hui, en fonction des distinctions naguère opérées par Walter Benjamin entre violence purement destructrice et violence créatrice. Rapportées au discours libéral contemporain, ces dernières permettent de « penser les modalités de la violence produite par le discours qui se propose de l'éliminer ».

L'« histoire philosophique » du courage proposée par Thomas Berns, Laurence Blésin et Gaëlle Jeanmart [9] envisage les conditions du retour de cette notion dans les discours

contemporains (qu'ils soient médiatiques ou politiques). Afin de se dérober aux effets idéologiques et moralisateurs de ce retour, et de se réapproprier son contenu philosophique, il apparaît nécessaire de remonter aux origines théoriques de la notion et de confronter les modèles variés du courage, d'Homère à Dewey en passant par Machiavel et Kant. Les trois moments qui structurent la présentation de ces modèles (ancien, moderne et contemporain) font apercevoir les variations qui, dans notre histoire intellectuelle, ont accompagné la représentation du rapport entre les vertus et l'action politique. Au final, les réflexions d'Arendt et de Foucault fournissent des ressources pour « construire un discours critique sur l'héroïsme, c'est-à-dire sur la figure la plus emblématique du courage et aussi la plus problématique aujourd'hui » (p. 286) : s'esquisse alors la figure contemporaine d'un individu qui n'est plus assujéti à la tutelle moderne de l'État et qui s'attache à expérimenter des modalités nouvelles dans son rapport au politique.

John Dunn [31], éminent spécialiste de John Locke et de philosophie politique moderne, propose une très belle réflexion personnelle sur la démocratie, ce mot trop « investi » (p. 43) – pour parler comme les psychanalystes. Sous la forme d'une histoire croisée des événements et des théories politiques, l'auteur restitue d'abord les deux « avènements de la démocratie », dans l'Antiquité grecque puis, en regard des révolutions modernes, analyse « l'ombre interminable de Thermidor » (lorsque la dynamique de l'égalité a été vaincue par la logique de l'intérêt dans « le système de l'égoïsme » selon les termes du révolutionnaire Buonarroti), avant d'affronter la redoutable question « Pourquoi la démocratie ? » (chapitre IV). Si elle se fait jour dans toutes les expériences fondatrices de l'émancipation démocratique (portant à chaque fois en pleine lumière l'opposition sociale entre dominants et dominés), la promesse de « libérer le peuple » s'incarne mal dans la forme représentative prise par l'idée démocratique, ce « système d'exercice très indirect du pouvoir » ; elle est en effet « la forme sous laquelle la démocratie s'est propagée [et] s'est protégée en se réconciliant explicitement avec l'ordre de l'égoïsme » (p. 201). A la lumière de sa longue histoire politique et théorique (dans laquelle nous immerge le riche parcours du professeur Dunn), de quelle justice politique est aujourd'hui encore porteur le mot « démocratie » ?

C'est peut-être le régime du futur que nous permet d'interroger le livre consacré par Henri Oberdorff, dans l'optique de la science politique, à la « démocratie à l'ère numérique » [56]. La technologie numérique du Web 2.0, qui modifie considérablement nos sociétés, offre des espaces à la fois nouveaux pour l'administration, favorables à l'information publique des sociétés ouvertes, et propices à la participation politique, voire capables de renouveler les modes de la décision collective. Concernant ce dernier point, le livre examine les modalités variées d'ores et déjà à l'œuvre, et en envisage plusieurs qui sont à venir. Il relève par exemple certaines initiatives originales de dialogue civique entre le peuple, le gouvernement et l'administration publique, reposant sur la possibilité de rédiger collectivement une proposition électronique de texte législatif puis de le soumettre à un ministère via son site officiel – à charge pour l'État de l'examiner, de le travailler en fonction de la demande populaire, enfin d'adresser à cette sollicitation une réponse publique argumentée (voir en ce sens l'expérience intitulée « Today I decide », mise en place par le gouvernement estonien en 2001, rapportée p. 93-94). Si une réflexion sur les nouveaux outils politiques est nécessaire, c'est que leur nature détermine *dans une mesure difficile à préciser* la forme de l'engagement civique : les avantages manifestes offerts par ces outils d'expression, d'information et de communication font pour ainsi dire écran aux menaces de détournement et masquent les risques de captation du pouvoir collectif. Mais en retour, et bien qu'ils ne constitueront jamais une solution ultime aux problèmes politiques, les nouveaux instruments paraissent pouvoir augmenter la capacité effective d'action collective.

## Libéralisme

Gilles Kévorkian [47] coordonne une monumentale histoire de la pensée libérale (près de 400 pages), dans laquelle dix-huit auteurs s'attachent d'abord à restituer les figures fondatrices de ce courant de Locke à Rorty, en passant par Montesquieu, Hume, Constant ou Mill, puis examinent les concepts cardinaux du libéralisme – tels que la tolérance, le pluralisme, la société civile –, enfin envisagent les relations entre ce dernier et les « traditions rivales » (socialisme, néorépublicanismes, communautarisme et néolibéralisme). Le moindre mérite de ce volume collectif n'est pas de suggérer de quelle manière les intuitions libérales, loin de se constituer en système défini une fois pour toutes, ont, sous l'effet de situations historiques variées, accouché de formules distinctes et originales : ainsi l'évolution du libéralisme se confond avec la progression du rationalisme politique moderne.

Catherine Audard [5] propose, dans la continuité de ses travaux sur la philosophie anglo-saxonne, un large panorama historique du libéralisme – dont on sait qu'il ne revêt pas le même sens en Europe et en Amérique du Nord – envisagé comme une théorie normative. Elle offre, plus exactement, « une reconstruction des débats et des crises du libéralisme sur la base de la doctrine éthique qui lui donne son unité » (10). L'originalité de cette synthèse réside dans la volonté de dégager les principes normatifs du libéralisme plutôt que ses dimensions économiques ou politiques quoique l'auteur ne manque pas de souligner les liens entre cette théorie normative et la politique réelle. L'ouvrage propose également une confrontation du libéralisme aux « défis des sociétés contemporaines », en l'occurrence aux questions posées par la solidarité nationale et internationale, par la démocratie participative et délibérative, par le multiculturalisme et la confrontation aux particularismes religieux, par la laïcité et l'exigence de neutralité de l'État. Bien qu'unifié autour de valeurs stables, le courant libéral se diffracte dans la pluralité, de telle sorte qu'il serait plus pertinent, selon C. Audard, de parler « des libéralismes » plutôt que du libéralisme. Un noyau constitutif d'idées, de valeurs stables et de questionnement récurrent confère à ce courant une unité de pensée, cristallisée autour d'une réflexion sur les valeurs de la liberté et de l'égale dignité, sur les conditions de la paix civile, du vivre ensemble et de la société bonne. Il a en propre de suggérer une résolution des inégalités suscitées par l'interaction sociale, en misant sur la liberté plutôt que sur l'action de l'État, en l'occurrence sur les institutions de la liberté ainsi que sur les associations et les institutions de la société civile.

Sébastien Carré [17] nous offre un tour d'horizon de ce courant récent en philosophie morale et politique qu'est le libertarianisme. Ce dernier réalise la synthèse de l'anarchisme (de L. Spooner à B. Tucker), du libéralisme classique (de Th. Jefferson à W.G. Sumner) et de l'isolationisme (de H.L. Mencken à F. Chodorov). Il tient ensemble la défense des libertés individuelles, des libertés économiques et de la lutte contre l'impérialisme. Cette doctrine s'est constituée, d'une part, en rupture avec les conservateurs et avec les socio-démocrates et, d'autre part, à travers une réaffirmation des valeurs de l'individualisme. Le libertarianisme élargit le libéralisme au-delà des limites de la seule sphère économique et étend sa logique à tous les champs de la vie sociale. Il fonde sa doctrine sur des principes épistémologiques, psychologiques, éthiques et politiques que le libéralisme a négligé. S. Carré explore ce champ en procédant en premier lieu à une genèse de la pensée libertarienne puis en montrant comment la généralisation des principes libéraux a conduit les théoriciens libertariens à étendre leur champ d'investigation au-delà de la seule sphère économique. Il explore ultimement la variété des horizons d'attente – de l'anarchie à celui de l'État tout-puissant du Léviathan – auxquels les libertariens destinent la société.

## Essais de philosophie politique

Dans les débats publics, on a tendance à opposer sur toutes les questions qui touchent à la tolérance morale, religieuse ou sexuelle, à la liberté d'expression et au respect de la vie privée, deux conceptions qui seraient radicalement opposées : le libéralisme et le républicanisme. Selon la conception libérale, l'État ne doit privilégier aucune conception particulière de ce qui est bon pour l'être humain. Il doit rester « neutre » à l'égard des diverses conceptions éthiques, comme il l'est par rapport aux différentes conceptions religieuses. Il doit respecter les styles de vie différents, et laisser s'exprimer toutes les voix sans exception, sauf celles qui menacent les grands principes constitutionnels. Bref, il doit rejeter toute tentation « perfectionniste » et toute forme de paternalisme autoritaire. De son côté, la conception républicaine considère que certaines interventions « morales » de l'État sont légitimes. D'après elle, l'État est habilité à promouvoir des conceptions du bien particulières, comme celles qui font de la solidarité nationale une valeur supérieure aux autres. Les républicains n'érigent pas la neutralité éthique de l'État en dogme, et ils ne rejettent pas le perfectionnisme et le paternalisme, même dans certaines de leurs versions autoritaires. Ces caractéristiques sont particulièrement visibles, lorsque l'on se penche sur les différents sens que peut revêtir le principe de laïcité ainsi que sur ses applications concrètes, par exemple lorsqu'il sert de socle normatif pour élaborer ou justifier des lois comme celle interdisant le port du voile à l'école ou la burka dans les espaces publics. Dans son livre *Français, encore un effort pour être républicains !* [49], les analyses riches de Cécile Laborde sur la laïcité, la citoyenneté, l'égalité des chances, l'émancipation féminine, l'autonomie individuelle ainsi que l'intégration nationale, permettent de repenser un républicanisme tolérant et ouvert à la diversité culturelle, s'inspirant de la théorie néo-républicaine de Philip Pettit mais en étant plus précis dans son analyse des mécanismes de domination sociale.

L'*Ethique de l'existence post-capitaliste* [4] poursuit la réflexion amorcée par Christian Arnsperger dans sa *Critique de l'existence post-capitaliste*. Ce faisant, il s'inscrit encore dans la tradition de la critique sociale existentielle dont E. F. Schumacher, I. Illitch et A. Gorz sont les illustres représentants. L'une des thèses fondamentales défendues par l'auteur est que l'après-capitalisme ne saurait être exclusivement politique et économique mais devra indissolublement être anthropologique. Il n'y aura d'après-capitalisme qu'à condition de procéder à une réorientation de la civilisation, ce qui suppose, selon l'auteur, un travail politique et spirituel de chacun sur soi, soutenu par des communautés de vie et par des institutions publiques idoines. L'après-capitalisme, pour être autre chose qu'une simple réforme de la social-démocratie, doit se penser en termes de culture et de civilisation. Cette lente révolution qui doit animer chacun pour sortir de l'aliénation capitaliste suppose d'adopter « une autre façon de porter nos peurs et nos angoisses dans l'existence » (12). Ainsi Arnsperger propose un « libéralisme existentiel », *i.e.* un libéralisme se pensant comme une construction culturelle renouvelée et non comme le simple accompagnement ou encadrement des principes de l'accumulation, de la croissance et de la concurrence. La sortie hors du capitalisme semble donc dépendre d'une vision « communaliste », *i.e.* reposer sur des communautés existentielles critiques.

## Analyses de la justice

Le point de départ de la réflexion d'Amartya Sen [66] dans ce livre sur la justice est le suivant : comment peut-on clarifier notre manière de nous confronter aux problèmes soulevés par les tentatives d'accroître des politiques justes et de diminuer les injustices, au lieu de chercher à résoudre des questions concernant la nature de la justice parfaite ? Sen oppose

ainsi une manière plus pratique à une manière plus abstraite de penser la justice. Au lieu de se demander : quelles seraient les institutions parfaitement justes ?, on devrait se demander : comment faire avancer la justice ? De manière plus précise, Sen distingue et oppose deux façons traditionnelles de penser la justice. La première, qu'il appelle « institutionnalisme transcendantal », est représentée par les penseurs du contrat social comme Hobbes, Locke, Rousseau, Kant et Rawls. La priorité de cette école de pensée est d'identifier les institutions justes dans une société parfaitement juste. La seconde tradition, représentée par Smith, Condorcet, Bentham, Wollstonecraft, Marx et Mill, se concentre en revanche sur une comparaison des différentes situations sociales pour combattre les injustices réelles. C'est cette tradition qui a la préférence de Sen et tout au long de son livre, il exposera les outils théoriques qui lui permettent de renforcer cette approche de la justice, ces outils étant la théorie du choix social, le spectateur impartial d'Adam Smith, la raison publique rawlsienne, et la théorie de Sen sur les capacités. Il nous semble que l'opposition entre les traditions de la justice que Sen défend n'est pas convaincante, car on peut trouver dans ces traditions des penseurs qui ont à la fois pensé des institutions justes ainsi que combattu des injustices réelles, en comparant différentes situations sociales. Par exemple, des penseurs de la tradition du contrat social comme Hobbes et Locke n'étaient pas focalisés sur une réflexion concernant les institutions parfaitement justes ; et inversement des penseurs comme Bentham et Mill ont également formulé des principes (principe d'utilité, principe de non-nuisance) qui permettent de penser des institutions parfaitement justes. Autrement dit, plutôt que de considérer ces traditions comme des modèles opposés pour penser la justice, il faudrait les penser comme complémentaires. Néanmoins la contribution de Sen, dans ce livre, au débat émergent concernant les relations entre théories idéales et théories non idéales de la justice est de toute première importance.

L'objectif d'une *Théorie empirique de la justice sociale* [37], comme son titre l'indique, est de confronter les théories redistributives et les jugements formulés communément, dans le domaine, par des non spécialistes. Michel Forsé et Maxime Parodi recueillent ces jugements à travers de grandes enquêtes internationales consacrées, notamment, à l'appréciation des inégalités sociales par les populations occidentales. La thèse principale qui s'y trouve défendue est que les enquêtés convoquent, pour évaluer la justice d'un état du monde, des principes d'équité sur lesquels un « accord unanime » est possible, tels que les principes de satisfaction des besoins fondamentaux ou le principe du mérite. Les individus les mobilisent selon un ordre de priorité précis, dans lequel la référence à l'égalité ne prévaut pas si ce n'est dans des contextes de microjustice. L'ouvrage, tenant compte du fait qu'une théorie de la justice ne peut faire l'économie des données empiriques, dès lors qu'elle prétend offrir des solutions concrètes à ces questions de société, propose d'exploiter la théorie kantienne de la justice pour expliquer les données tirées des enquêtes, menées dans les démocraties libérales contemporaines, en tenant pour acquis que le principe fondamental de la justice consiste dans cet accord unanime. Forsé et Parodi défendent l'idée qu'une « approche kantienne ou post-kantienne de la justice sociale consiste en une théorie empirique de cette justice » (13). Ils mettent en évidence une prise de conscience grandissante de la pluralité des valeurs et des projets rationnels de vie, dans les populations occidentales, faisant écho aux développements contemporains des théories normatives fondées sur cette reconnaissance du pluralisme. Plus précisément, les auteurs montrent que les individus font « l'effort de s'élever au-dessus de leur propre situation en jugeant de leur sort à l'aune d'une théorie plus générale » (328).

A l'encontre de la tradition républicaine largement mise en difficulté aujourd'hui en France, Francesco Fistetti [36] apporte une contribution appréciée à la réflexion sur les modalités de la coexistence pacifique, au sein des nations occidentales multiculturelles. Ouvrage de synthèse, *Théories du multiculturalisme* propose une cartographie et une typologie des approches contemporaines du multiculturalisme. L'auteur convoque les *cultural*

*studies*, les études sur les « classes subalternes », les études post-coloniales pour sortir de l'alternative, dominant le débat français, entre républicanisme et communautarisme. Les incursions dans le champ des sciences sociales lui permettent de nourrir, à partir d'éclairages originaux, la réflexion politique sur les notions de citoyenneté, de nation – dans le dialogue avec H. Bhaibbha et P. Chatterjee –, de culture – à partir des travaux de C. Taylor, W. Kymlicka, B. Barry et S. Benhabib – et d'identité. Il s'efforce de penser en termes politiques les enjeux suscités par la prise en compte des revendications en termes de reconnaissance des minorités. Dans le sillage de la voie ouverte par le MAUSS, Fstetti confère au paradigme du don une place axiale à l'articulation des politiques de reconnaissance et de redistribution dont il rappelle – à juste titre – qu'elles sont indissociables. Il défend l'idée que notre condition multiculturelle exige une forme de vivre ensemble où la différence culturelle nourrirait la liberté de « se donner » et de « se reconnaître » mutuellement et par laquelle le bien de chacun et de tous pourraient se renforcer mutuellement (158).

Avec *La spirale des inégalités* [52], Gianluca Manzo propose un modèle d'engendrement ou « modèle générateur » des inégalités, dans le domaine scolaire, et de production de régularités théoriques conformes aux faits empiriques à expliquer. Il simule, dans le cadre d'un Modèle du Choix Educatif Interdépendant (MCEI), des choix rationnels dans lequel sont prises en compte les structures d'interdépendance et d'interactions entre les acteurs. G. Manzo suggère que ce type de formalisation de mécanismes générateurs d'inégalités constitue un outil précieux pour concevoir des mesures de politique publique, visant une modification de la structure empirique des inégalités sociales.

### **Théorie et critique sociales**

Partant du constat de l'occultation de toute dimension normative, immanente à la sphère proprement sociale de l'existence humaine, dans la réflexion politique de type normatif, Franck Fischbach entend, dans son *Manifeste pour une philosophie sociale* [35], réinstaurer la philosophie dans sa vocation critique. Il se donne pour objectif de « repolitiser » le social (11) ce qui implique, philosophiquement, « l'affirmation de l'immanence de la politique dans le social comme espace clivé et fondamentalement conflictuel ». De la sorte, il apporte une évidente contribution à la légitimation d'une démarche de philosophie sociale en contexte français, dans lequel elle avait jusque là figure d'« inconnue ». Il envisage cette philosophie comme une démarche traversant des champs disciplinaires variés (tels que la sociologie, l'anthropologie, la psychologie sociale), qui met en rapport les résultats de recherches menées séparément, qui se nourrit des sciences sociales et les transforme. En particulier, cette philosophie sociale élabore des « concepts critiques » – comme le sont ceux d'aliénation, de réification ou de lutte pour la reconnaissance – capables de « recueillir les expériences sociales négatives vécues par les agents et de désigner un champ ou un domaine de l'objectivité du monde susceptibles d'être investis et étudiés avec les outils qui sont les leurs par les sciences sociales » (142). Son originalité est de déployer une critique qui reconnaisse les individus comme des individus « capables » et qui vise à renforcer leurs capacités.

L'ouvrage [12], issu des trois « *Conférences Adorno* » données par Luc Boltanski à l'Institut de Recherche Sociale de Francfort, interroge la légitimité de la sociologie dans la tâche de critique sociale, en s'attachant spécifiquement aux deux courants que sont la sociologie critique des années 1970, fondée par P. Bourdieu, et la sociologie pragmatique de la critique qui s'est développée à partir des années 1980. La sociologie, dont la vocation première est principalement descriptive, peut-elle, doit-elle assumer une fonction normative ?

Dans cette analyse de deux courants sociologiques historiquement antagonistes, Boltanski apporte une contribution majeure aux tentatives pratiques d'émancipation contemporaine.

L'auteur, dans une démarche résolument théorique, repense et dresse le cadre théorique à partir duquel doit se poser aujourd'hui la critique, dès lors qu'elle s'attache et se porte sur la réalité quotidienne et envisage la façon dont une critique immanente s'y formule. Boltanski dégage le rôle fondamental que jouent les institutions, à travers leurs opérations de qualification des personnes et des objets, dans la constitution de cette réalité. La condition de possibilité de la critique est alors identifiée à la contradiction herméneutique que portent ces institutions et qui s'exprime comme l'antagonisme du caractère indéniablement nécessaire et unanimement reconnu des institutions, d'une part, et de l'inévitable critique qu'elles suscitent, en termes de domination notamment, d'autre part. Elle nourrit une alternative entre, d'un côté, « renoncer à dire ce qu'il en est de ce qui est » (133), au profit d'un échange de points de vue, et, d'un autre côté, à déléguer la tâche de dire ce qu'il en est de ce qui est aux institutions.

L'ouvrage apporte en outre une analyse approfondie des phénomènes politiques actuels dont la spécificité est identifiée par l'auteur comme une modalité « gestionnaire » de la domination, *i.e.* comme des vecteurs d'exploitation qui tirent parti de l'instrumentalisation des différentiels – en l'occurrence de propriété, de mobilité, de temps – pour engendrer des profits.

Dans un ouvrage engagé, Geneviève Jacques [45] offre une approche illustrée, dans le champ socio-économique, de la responsabilité politique ainsi qu'une démonstration de la façon dont le souci du respect des droits de l'homme appelle une reformulation des questions de justice globale en termes de responsabilité politique. Il constitue une pierre dans le combat de ceux qui veulent faire des droits socio-économiques des droits opposables aussi bien dans le cadre national qu'international.

La philosophie politique appliquée est encore illustrée par le recueil de B. Ogilvie *et al.* [57], qui met au premier plan des réflexions, à travers une grande étude d'Étienne Balibar, la question des frontières et du rapport même à l'idée de frontière en Europe. Qu'il s'agisse du traitement des étrangers ou du rapport à la science et aux différents risques qu'affrontent les populations, c'est en quelque sorte l'envers de l'impuissance politique qui se trouve mis en perspective. Que trouve-t-on derrière l'émiettement des autorités et l'effacement de l'État social, en termes de pratiques de pouvoir enracinées, d'habitudes politiques, de tendances lourdes dans la gestion du langage et du savoir ? Croisant des perspectives très variées et réunissant des études aux amples perspectives, qui apportent sur plusieurs points des éléments de réflexion nouveaux, l'ouvrage contribue à la critique sociale et politique de l'Europe actuelle.

Dans ce livre, Julien Damon [24] introduit à un ensemble de thèses concernant des politiques sociales appliquées, largement débattues dans la littérature anglo-saxonne mais moins connus dans les milieux académiques français. Ces thèmes incluent : l'exclusion et la discrimination raciale, la protection sociale, les politiques familiales, le management, le bonheur et l'insécurité, la protection des sans-abri, et les politiques publiques liées à l'enfance. Le livre présente une grande diversité d'approches idéologiques de tous ces problèmes sociaux mais il convient de préciser qu'il s'agit surtout de recensions d'ouvrages ayant marqué, ces dernières années, les débats sur ces questions dans le monde académique anglo-saxon.

## **Normes et raisons**

Dans le prolongement d'une Habilitation très remarquée à l'Université de Picardie, le philosophe camerounais Jacques Chatué [19] propose, avec son *Senghor philosophe*, une très intéressante analyse des rapports entre philosophie, culture et poésie tels qu'ils se nouent chez une figure majeure de la pensée et de la politique contemporaines. Il faut lire cet ouvrage,

fruit d'une réflexion particulièrement approfondie sur la place du rapport à la modernité, à la gestion pratique et à la théorie (philosophique, mathématique, pédagogique, anthropologique et politique) chez Senghor et, par-delà son œuvre, dans tout ce qui excède la philosophie au sens étroit, tout en s'y rattachant, dans la culture de notre temps. On s'instruira en particulier des développements consacrés à l'éducation et à la laïcité. Tout au long du parcours, l'attention au texte se double d'un effort pour saisir l'influence des emprunts et des courants de pensée.

La traduction du grand ouvrage du philosophe américain Robert Brandom [13] est particulièrement bien venue, à un moment où l'influence de cet auteur sur la philosophie des normes et des pratiques est très notable. Ses analyses du raisonnement pratique, du vocabulaire normatif, de la dimension expressive de la normativité illustrent la portée, en philosophie morale, de la doctrine inférentialiste développée par l'auteur en toute généralité.

La réflexion sur les rapports entre les droits humains et leurs sources spirituelles est essentielle dans l'ouvrage de X. Dijon [28], qui inscrit les droits entre raison pratique et transcendance divine. Cela passe notamment par une interrogation des sources du pouvoir des conceptions économiques du capitalisme, à propos de l'ampleur de leur offensive contre les droits sociaux dans le monde de la globalisation économique. Cela reconduit à une analyse des conceptions évolutives du travail, du droit au travail et des autres droits qui se rattachent au travail. Le parcours proposé est marqué, dans un style très personnel, par l'attention aiguë à l'incidence des conceptions naturalistes et nationalistes. Mentionnons aussi l'ouvrage de M. Fattal sur les différentes formes que prend l'idée de rationalité [32], en particulier le chapitre sur la foi, l'intelligence et la raison chez saint Anselme. Le cheminement proposé, de l'Antiquité au Moyen-Age, permet d'interroger différentes facettes de la raison, dans le rapport à l'image, à la production du monde, à la foi et à la philosophie.

## **Économie et philosophie**

Le *Que sais-je ?* très réussi de B. Gazier sur Keynes [39] est une étude des multiples facettes de l'une des personnalités intellectuelles majeures du XX<sup>ème</sup> siècle. Sans négliger la teneur propre de la célèbre *Théorie générale*, B. Gazier s'attache à suivre le cheminement d'une pensée, mettant en valeur à la fois le rapport critique de Keynes aux sciences économiques du temps de ses études, la formation de sa pensée philosophique et ses débuts sur la scène publique. L'ouvrage permet de mieux comprendre des aspects importants de la pensée sociale de Keynes ainsi que les rapports entre l'œuvre même de Keynes et le « keynésianisme » dans sa version scolaire d'après-guerre, tel qu'il a été attaqué et parfois caricaturé, à partir des années 1970 surtout, par les écoles néo-classiques en économie politique.

L'étude de N. Alter sur la coopération en entreprise [2], dont le style très personnel s'allie à des vues souvent pénétrantes, met en valeur les dimensions expressives, existentielles, surrogatoires et coopératives de l'action et des interactions dans le cadre de l'entreprise. Certaines des observations proposées gagneraient, à bien des égards, à être rapprochées de l'« économie existentielle » dans la version qu'en donne Christian Arnspenger et de l'« économie de l'estime » de Philip Pettit et Geoffrey Brennan. L'auteur, utilisant les apports variés des sciences sociales et de l'anthropologie du don, s'attache à comprendre les mécanismes du don dans un environnement qui, de prime abord, pourrait sembler lui être plus ou moins étranger. Redonnant toute leur place à des notions telles que le don et la gratitude, l'auteur développe des analyses sur les valeurs, le changement et le discours en entreprise. Par là, il dessine quelques pistes pour des vues non orthodoxes à l'intérieur des sciences de gestion, bien à même d'aider à repousser certaines limites des approches traditionnelles.

Dans l'ouvrage collectif de P. Dockès *et al.* [29], rédigé par des économistes et des philosophes et qui se présente comme un « essai sur l'économisme », on peut suivre certains des mouvements les plus vifs de la réflexion actuelle sur les crises répétées (et les appels à l'aide publique) du capitalisme financier et l'échec patent des très modestes entreprises de régulation des marchés. Si l'on suit les auteurs, il faudrait donner une place plus réduite à la croissance, au profit et à l'argent dans la dynamique de la mondialisation néolibérale (cadrée par les conceptions politiques, philosophiques et économiques de la doctrine néolibérale) dont nous faisons actuellement l'expérience sur un mode accéléré.

Par des approches contrastées et dans des styles très différents, les auteurs abordent une crise financière qui est aussi une crise de l'esprit et des valeurs. L'obsession de la dérégulation et de l'affaiblissement du rôle des États, la reconstitution de l'exploitation et des rapports de classes ainsi que le discrédit organisé des valeurs sociales, dans le capitalisme post-industriel, ne sont que quelques-unes des facettes des processus inquiétants qui sont ici tout à la fois décrits et rattachés à des composantes, par ailleurs respectables, de l'histoire de la pensée et de notre héritage économique et politique dans le monde libéral. On trouvera donc dans ces pages de nombreuses variations brillantes sur la faiblesse ou l'absence de l'organisation politique dans le monde contemporain.

### **L'action, la vie sociale et l'institution**

Dans le prolongement de thèses critiques développées au fil des années, Alain Caillé rassemble et systématise, dans sa *Théorie anti-utilitariste de l'action* [16], les éléments d'une approche générale. L'entreprise reste critique, étant dirigée contre le réductionnisme des mobiles de l'action qui constitue, selon l'auteur, l'« utilitarisme » sous sa forme typique dans les sciences sociales (que l'on pourrait rapprocher de l'« hédonisme égoïste » discuté par les philosophes utilitaristes). Faisant droit aux aspects normatifs, politiques et religieux de l'action, ainsi qu'aux attentes ou exigences de reconnaissance dans la vie sociale, A. Caillé est en mesure de proposer des pistes pour une refondation des sciences sociales dans une théorie de l'action, délivrée de la dépendance coutumière envers un ensemble restreint d'hypothèses par trop simplifiées et réductrices. Complété par des synthèses portant notamment sur l'idée de société et sur l'alternative individualisme-holisme, l'ouvrage retiendra surtout l'attention par l'analyse de la question des ressorts de l'action, la discussion de l'approche naturaliste de la lutte pour l'existence et l'évocation de la position du politique à la jonction des différents ordres de la réalité.

Le renouveau des études institutionnelles est bien illustré par les contributions tantôt théoriques tantôt empiriques au numéro spécial de la revue *Tracés* [1], dans lequel on remarque notamment le texte d'Avner Greif sur la nature de l'analyse institutionnelle et l'article de Sacha Bourgeois-Gironde sur les bases naturelles de l'institution monétaire ; signalons aussi les entretiens avec John Searle et Marc Abélès.

Issu du quatorzième colloque annuel du groupe « Raison et rationalités », le volume coordonné par P. Bridel [15] accorde la première place aux rapports entre émotions, action et socialité. Les ressorts émotionnels du rapport aux normes sont ici mis en contraste, dans différentes études, avec les mécanismes privilégiés par les théories sociales traditionnelles, transitant par les raisons des acteurs. Dans quelle mesure les théories sociales attentives aux raisons des acteurs et aux raisons tirées des contextes sociaux et institutionnels peuvent-elles s'instruire, sans renier leurs fondements, des approches naturalistes et évolutionnistes ainsi que de la psychologie des émotions ? C'est l'une des questions essentielles qui émergent de ces études exigeantes, dont les apports épistémologiques sont substantiels.

Partant d'une multitude d'exemples empiriques et de situations pratiques, Gerd Gigerenzer [40] explore les failles (et les risques pour l'action) des raisonnements probabilistes les plus ordinaires, mais aussi parfois des raisonnements formalisés et influents. Dénonçant hardiment les sophismes et la manipulation de la présentation des données, l'auteur met en cause des manières de faire et des manières de voir qui travaillent en profondeur les pratiques (assurantielles, médicales, judiciaires, etc.) et les fonctionnements institutionnels. On remarquera notamment les analyses consacrées au raisonnement médical et au rôle de la communication dans la perception sociale du probable.

### **Genre, minorités et théories politiques**

Se plaçant dans le contexte de la société égyptienne contemporaine et dans le cadre théorique et politique du féminisme, Saba Mahmood [51] met en évidence l'imbrication de l'éthique et de la politique dans les nouvelles formes de la piété, en l'occurrence féminines. A partir d'une étude ethnographique systématique, l'auteur déploie une critique des théories libérales de la laïcité comme de la conception libérale de la nature humaine. Elle montre comment le mouvement des mosquées des femmes remet en cause notre interprétation normative et libérale de la politique. S'inspirant de la tradition philosophique, notamment de J. Butler et de M. Foucault, S. Mahmood interroge l'universalité des présupposés sous-jacents à la construction des théories du sujet à la lumière des pratiques de la piété, en particulier de ce mouvement des mosquées, et offre un autre regard sur les théories de l'*agency*, considérant que la capacité d'agir des individus s'exprime avant tout dans des actes s'opposant aux normes sociales. Cet ouvrage élucide les difficultés conceptuelles posées par la participation des femmes à des mouvements islamistes, pour autant que l'on présuppose que les femmes *devraient* vouloir ne pas être soumises ni dépendre de principes ni d'une organisation sociale rigide patriarcale. De la sorte, se voient interrogés empiriquement le présupposé et la dite croyance selon laquelle les êtres humains éprouveraient un désir inné pour la liberté et chercheraient à affirmer leur autonomie.

Ouvrage inaugural des *black studies* en France [55], *La condition noire* de Pap Ndiaye, n'offre pas seulement à la réflexion philosophique des éléments historiques et des données sur la condition sociale de la minorité noire en France mais permet de saisir les mécanismes de la discrimination, les voies et enjeux des demandes de reconnaissance issues de ce groupe, jusqu'à aujourd'hui ignorées par les études universitaires. L'objectif de cet ouvrage est de proposer une « mise en forme scientifique » (24) des connaissances d'histoire et de sciences sociales, d'esquisser un panorama – articulé en six dossiers – des approches historiques, politiques et juridiques sur ce qui fait figure, depuis une dizaine d'années, de « question noire » en France. L'auteur suggère en outre des voies possibles pour la constitution d'une politique publique à l'égard des minorités. Au-delà de la question noire en France – déjà envisagée dans son extraordinaire variété sociale et historique –, l'ouvrage déploie une analyse sociale incorporant les inégalités fondées sur la « race » dont Pap Ndiaye montre qu'elles ne se dissolvent pas dans les rapports de classe.

### **Philosophie morale et éthique**

L'étude de Y-E. Kouassi sur Habermas et la solidarité en Afrique [48] conduit à questionner le rôle de l'argent, de l'administration et des mécanismes de solidarité dans le fonctionnement de la démocratie : la place qu'ils y tiennent, mais aussi les régimes que la démocratie leur impose ou devrait leur imposer. Ces enjeux sont ici appréhendés à travers le

prisme de la philosophie d'Habermas, envisagée comme une clé majeure pour penser les relations entre solidarité, institution républicaine et normes de la démocratie. C'est donc à une reconsidération des rapports entre le capitalisme existant et les promesses solidaires du républicanisme démocratique qu'invite le jeune philosophe ivoirien. A travers la lecture des auteurs comme dans la tentative pour saisir les spécificités des situations africaines contemporaines, on appréciera en particulier, dans cet ouvrage original et utile, l'effort de compréhension exacte de la portée des enjeux constitutionnels pour l'organisation collective concrète.

Quel est l'être de la famille ? Qu'est-ce qui caractérise la nature profonde de la famille ? Ni réductible aux liens du sang, à ceux de la génétique, à ceux de la filiation juridique, la famille tient grâce au ciment d'une généalogie multiforme et plurielle. Jean-Philippe Pierron [59] tente ici de cerner ce qui fait le climat familial, comment l'individu, cherchant toujours à y être soi-même s'inscrit cependant dans un ensemble dont il se sent non pas simplement un élément mais avant tout un membre. Au-delà du cercle familial, et en sortant d'une vision strictement interne, l'auteur tente également d'analyser la nature de la cellule familiale en fonction du contexte politique : la famille en démocratie n'a pas le même sens que sous d'autres régimes politique. Reprenant également la question de la justice d'une telle institution, l'auteur cherche à cerner les rapports que peuvent entretenir une communauté aussi plurielle et singulière avec la société dans son ensemble.

### **Philosophie, éthique et santé**

Parmi l'abondante littérature bioéthique, l'ouvrage de Corine Pelluchon [58] fera date assurément. L'auteur y montre comment l'éthique de l'autonomie – qui n'accorde en définitive de dignité qu'aux individus doués de conscience et de raison, et capables d'accorder leur consentement éclairé – n'est pas à même de répondre à certaines situations de détresse ou d'extrême déréliction. A ces cas, auxquels le corps médical est quotidiennement confronté, doit répondre une autre éthique, reposant sur de tout autres postulats. L'auteur tente ainsi de jeter les bases d'une éthique de la vulnérabilité qui emprunte à Levinas la réflexion sur la rencontre de l'Autre. Sans renoncer à une authentique pensée du sujet, cette éthique entend le définir non plus exclusivement comme conscience et raison mais également et prioritairement comme sensibilité ; cette éthique aurait ainsi pour vertu d'engager la responsabilité à l'égard d'individus pour lesquels l'autonomie est difficilement accessible ou bien même parfaitement inaccessible.

Plus que jamais peut-être, la notion de personne fait l'objet de vives discussions au cœur des débats éthiques. Tout homme est-il nécessairement une personne ? Quand commence la personnalité ? Faut-il l'attribuer aux fœtus ? Quand s'éteint la personne ? Peut-on envisager une personne non humaine ? Ce sont ces interrogations récurrentes, particulièrement au sein des réflexions de l'éthique médicale, qui ont incité le philosophe catholique de Munich à produire cet essai [69]. Parcourant dans un premier temps l'histoire de la philosophie pour y repérer les diverses figures de la personne, Spaemann en vient à proposer une caractérisation très particulière de la notion qui s'oppose en tout point à celle proposée par les utilitaristes et particulièrement Peter Singer. Tout d'abord, Spaemann n'envisage que le pluriel : on ne parle pour lui que de « personnes » car il s'agit d'entités qui entretiennent un rapport commun avec les choses et se reconnaissent pour cela mutuellement comme « quelqu'un ». De là, il vient que tout homme, quel qu'il soit parce qu'il appartient à une même communauté, est une personne. Par ailleurs, il en résulte que l'on ne peut parler de personne potentielle : on est « quelqu'un » ou bien « quelque chose » absolument sans qu'il soit possible d'envisager un entre-deux.

Le recueil coordonné par M. Jouan et S. Laugier [46] illustre, à partir de nombreuses perspectives disciplinaires, le renouveau des études sur le couple autonomie-dépendance et les enjeux de santé, de solidarité et de développement social qui s’y rattachent. Faisant droit à des apports contemporains tels que ceux de l’éthique de la sollicitude, de l’éthique des vertus, des théories de la reconnaissance, des pensées féministes et du naturalisme philosophique, M. Jouan et S. Laugier réunissent et mettent en perspective des études qui montrent comment les notions abordées se retrouvent aujourd’hui au cœur des débats publics, voire directement politiques, sur les institutions sociales. Plusieurs essais abordent des thématiques spécifiques, propres à des domaines tels que la santé et les activités de soin, l’éducation (notamment l’éducation spécialisée) ou encore la gestion hospitalière. Ce sont là des domaines qui suscitent manifestement un regain des études en philosophie appliquée et en éthique empirique. L’ouvrage permet de les relier aux développements les plus récents des débats en cours sur la place des sentiments, de la singularité et de l’attention aux personnes particulières dans la vie sociale.

Autour de thèmes voisins mais dans un registre plus classique, J.-M. Ferry, C. Guibet Lafaye et M. Hunyadi [34] renouvellent avec beaucoup de justesse la réflexion sur l’éthique et la politique de la santé ; leurs réflexions sont utilement prolongées ou mises en perspectives par un certain nombre de contributions additionnelles, notamment celle de Maurice Godelier. Les rapports entre les demandes sociales et le statut de la santé comme bien social jouent ici un rôle majeur pour structurer les analyses et permettre de saisir des enjeux importants de la transition (réussie ou non) de l’éthique au politique. Mark Hunyadi développe des vues pertinentes sur la conception de la santé qui préside à l’action de l’Organisation Mondiale de la Santé en lien avec les conceptions contemporaines de la corporéité, tandis que Caroline Guibet Lafaye reprend la question du bien social qu’est la santé ainsi que le difficile problème du sens à donner à sa « priorité » et au « droit à la santé », en utilisant la théorie des capacités de base. De son côté, J.-M. Ferry, évoquant la continuité entre la thématique des pathologies sociales et celle des crises sanitaires, restitue une partie du chemin qui relie la vulnérabilité personnelle à la vulnérabilité collective et politique. C’est dans le contexte de la prise de conscience des limites de l’organisation face aux enjeux de santé que peut se déployer une analyse philosophique rigoureuse, dont on voit ici l’utilité, concernant les objectifs et stratégies de santé dans un univers sanitaire partiellement international et à certains égards mondialisé.

Véronique Guienne [42] se confronte aux difficultés que posent aujourd’hui les décisions médicales se prononçant sur la vie et la mort : dans quelle mesure le « consentement éclairé » fait-il du patient le « décideur » de sa mort ? De quelle fonction la société investit-elle les médecins en leur déléguant le pouvoir de répondre à la « volonté d’en finir » des patients en fin de vie ? L’auteur tente ainsi de cerner les normes et valeurs qui structurent les choix médicaux, sociaux et individuels en la matière. La disparition de la violence liée à l’injection de chlorure de potassium, à présent remplacé par un mélange de morphine et d’hypnovel, tend à faire évoluer les attitudes du personnel médical sur le fait – et le geste – de donner la mort. *Sauver, laisser mourir, faire mourir* dégage les structures normatives des dilemmes moraux pratiques qui se posent quotidiennement à l’hôpital. Véronique Guienne met ainsi en évidence les raisons pour lesquelles, dans des situations où le principe d’autonomie est également revendiqué, en l’occurrence la fin de vie et les demandes d’Interruption Médicale de Grossesse (IMG), le fait de donner la mort peut être perçu comme moins problématique aussi bien d’un point de vue normatif que médical.

La nouvelle série des carnets de *Retraite et société* [77] est lancée avec un ensemble d’études qui illustrent à la fois la portée pratique (pour la définition, l’organisation, la professionnalité et la déontologie des relations d’aide) et l’enracinement dans les sciences médicales, dans la philosophie morale et politique et dans les sciences humaines (en un sens

large) des interrogations actuelles sur la prise en charge collective des situations liées à la retraite et au vieillissement. Outre les problématiques traditionnelles de la solidarité, la question de l'inclusion dans les activités sociales et celle de la participation à la définition et à la mise en œuvre des politiques sont particulièrement mises en relief, dans une perspective qui ménage une place aux comparaisons internationales. La contribution du réseau international REIACTIS, lié à l'Université de Franche-Comté, est bien représentée dans ces textes.

### **Epistémologie, sciences et techniques**

Réédité avec une nouvelle préface, *Dire et vouloir dire* de Stanley Cavell [18] est une série d'essais (publié la première fois en 1969) couvrant plusieurs champs de la philosophie (Austin, Wittgenstein, le langage ordinaire, Kierkegaard, Shakespeare). L'originalité de sa réflexion qui consiste à ne pas respecter un corpus académique propre à sa discipline – voir le chapitre consacré au Roi Lear par exemple – et la finesse de sa pensée expriment la volonté salvatrice de faire de la pensée philosophique un mode d'accès universel au monde, aussi bien en s'appuyant sur la musique et la littérature qu'en explorant l'ordinaire, comme en témoignent ses travaux devenus célèbres sur la culture populaire et notamment le cinéma hollywoodien.

*Théorie générale de la Connaissance* [65] est l'ouvrage majeur du philosophe et physicien Moritz Schlick, considéré comme le principal instaurateur du cercle de Vienne. Fortement imprégné du contexte scientifique d'alors et en particulier de la théorie de la relativité, Schlick tente d'instaurer ce qu'il appelle le « réalisme critique » et confronte sa réflexion aux théories épistémologiques de Descartes, de Bergson, de Kant ou encore de Husserl, en un effort de « naturalisation » de l'épistémologie, en récusant la pertinence du jugement synthétique *a priori* au profit de la rationalité scientifique, en soulignant l'importance des procédures empiriques de la science contre les principes métaphysiques défendus par l'idéalisme.

Incursions dans les théories de la dissonance cognitive, se plaçant dans l'héritage direct de Léon Festinger, les analyses proposées par C. Tavis et E. Aronson [70] permettent de mieux saisir le fonctionnement de l'auto-justification dans des champs aussi variés que la politique et la justice, la médecine et la psychothérapie. L'ouvrage exemplifie toutefois plus qu'il n'analyse les mécanismes psychologiques qui produisent l'auto-justification et poussent les individus à réduire inexorablement les dissonances cognitives qui les tiraillent.

Les analyses de X. Guchet [41] mêlent l'exploration de thèmes importants de la philosophie des techniques et l'attention spécifique à l'œuvre de Gilbert Simondon. Comment les techniques s'autonomisent-elles par rapport à leur milieu humain d'origine ? Comment comprendre la concrétisation technique ? Y a-t-il une compréhension technique des réalités humaines ? Combien de philosophes ont-ils considéré que l'expression « culture technique » était un oxymore ? Sans doute une grande majorité à la suite de la profonde disqualification heideggerienne de la technique ; certains, tel Hans Jonas, affirmant même l'opposition stricte entre humanisme et technique. Répondant à la sentence « la technique et la science ne pensent pas », la philosophie de Gilbert Simondon s'est donnée pour tâche de constituer une réelle pensée de la technique et de promouvoir un humanisme technologique. Xavier Guchet, spécialiste de ce philosophe qui malgré tout reste encore relativement méconnu, présente dans cet essai clair et simple la pensée sociale de Simondon. Considérant l'incohérence et l'inutilité de toute technophobie, tout en récusant les pensées technicistes du social, l'humanisme technologique de Simondon propose une compréhension conjointe du social et de la technique qui passe par le développement nécessaire d'une authentique culture technique. On appréciera

notamment, dans cet ouvrage très clair, l'articulation étroite des questions de philosophie des techniques et des enjeux de philosophie politique et sociale.

La « Chronique de philosophie morale et politique » a été coordonnée par Caroline Guibet Lafaye (CNRS – CMH). Les recensions ont été réalisées respectivement par :

Philippe Descamps (CNRS – CERSES), pour les ouvrages : 41, 58-59, 69.

Caroline Guibet Lafaye (CNRS – CMH), pour les ouvrages : 4-5, 12, 14, 17, 22, 35-37, 42, 45, 51-52, 54-55, 67, 70, 73.

Emmanuelle Glon (Université Paris VII Dauphine), pour les ouvrages : 18, 65.

Thierry Ménissier (Université Pierre Mendès France – Grenoble II), pour les ouvrages : 3, 6-11, 20-21, 23, 25-27, 30-31, 33, 38, 43-44, 47, 50, 53, 56, 60, 62, 64, 68, 71-72, 74.

Roberto Merrill (Université du Minho (Braga)), pour les ouvrages : 24, 49, 66.

Emmanuel Picavet (Université de Franche-Comté (Besançon)), pour les ouvrages : 1-2, 13, 15-16, 19, 28-29, 32, 34, 39-41, 46, 48, 57, 61, 63, 75-76.